

ELECTIONS EUROPEENNES

DU 26 MAI 2019

EMPLACEMENTS DES PANNEAUX ELECTORAUX

23 Emplacements Obligatoires

- 01/GROUPE SCOLAIRE VELPEAU - rue Jeanne d'Arc **pieux**
- 02/MAISON DES ANS TONIQUES – 21 Villa Domas
- 03/GROUPE SCOLAIRE ANDRE PASQUIER
- 04/GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE - 12 rue Pierre Kohlmann
- 05/MATERNELLE JEAN MOULIN - 9 rue Jean Moulin
- 06/GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON - 1, rue Augusta (sur les grilles du groupe scolaire)
- 07/GARE METRO ANTONY - Place Auguste Mounié –
- 08/CENTRE AERE PARC HELLER - 6 rue Prosper Legouté
- 09/GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY - avenue Armand Guillebaud
- 10/ESPACE VASARELY – Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
- 11/ECOLE PRIMAIRE BLANGUERNON -rue des Grouettes
- 12/ECOLE MATERNELLE ANDRE CHENIER - **pieux**
- 13/GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT angle rue Prosper Legouté+ maternelle PAUL BERT avenue Jean Monnet
- 14/GROUPE SCOLAIRE PAJEAUD - entre Maternelle et Primaire
- 15/ECOLE VAL DE BIEVRE - rue Adolphe Pajeaud
- 16/GROUPE SCOLAIRE NOYER DORE - Bld des Pyrénées (sur grille d'entrée)
- 17/GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE - rue Anatole France (sur grille d'entrée à droite)
- 18/GROUPE SCOLAIRE DUNOYER DE SEGONZAC - entrée **pieux**
- 19/GROUPE SCOLAIRE LES RABATS - 173, rue des Rabats
- 20/ANDRE MALRAUX - rue Léon Jouhaux **pieux**
- 21/CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD – 140 ave. de la Division Leclerc
- 22/HOTEL DE VILLE D'ANTONY – Parking aérien rue des champs
- 23/GYMNASE DESCARTES – rue Pierre Gilles de Genes

ASNIERES-SUR-SEINE

LISTE DES EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES DES PANNEAUX D’AFFICHAGE

1	MAIRIE - contre les grilles du parc.....	BV n° 1
2	Ecole Elémentaire MAURICEAU - rue Edmé Périer.....	BV n° 7 BV n° 36
3	Ecole Elémentaire H.G FONTAINE - entre le 2bis et 4 rue Fontaine.....	BV n° 3 BV n° 9 BV n° 12
4	CENTRE ADMINISTRATIF ET SOCIAL - 16 place de l’Hôtel de Ville....	BV n° 2 BV n° 39
5	Ecole Elémentaire AULAGNIER - 87 rue Pierre Boudou.....	BV n° 13 BV n° 14
6	Ecole Elémentaire VOLTAIRE - 60 rue de la Comète.....	BV n° 8 BV n° 10
7	Ecole Maternelle VOLTAIRE - 29 rue de Prony.....	BV n° 11
8	Ecole Elémentaire Simone VEIL - 14 rue Magenta.....	BV n° 19 BV n° 20
9	Ecole Elémentaire MICHELET "B"- 46 rue Michelet.....	BV n° 21 BV n° 22
10	Ecole Elémentaire MICHELET "A" - 185 avenue d’Argenteuil.....	BV n° 23
11	Ecole Elémentaire JULES FERRY - 3 rue Jules Ferry.....	BV n° 24 BV n° 25
12	Ecole Elémentaire JULES FERRY - 5 rue Jules Ferry.....	BV n° 26 BV n° 27
13	Ecole Elémentaire H. POINCARE "A" - 25 rue Henri Poincaré.....	BV n° 31
14	Ecole Elémentaire H. POINCARE "B" - 23 rue Henri Poincaré.....	BV n° 30

15	Centre ROBERT LAVERGNE - 11 rue Robert Lavergne.....	BV n° 28 BV n° 29
16	Ecole Elémentaire DESCARTES "B" - 2 rue des Mourinoux et DESCARTES "A"	BV n° 32 BV n° 42
17	Ecole Maternelle Ménil - 203 rue du Ménil ...	BV n° 33
18	Ecole maternelle LE PARC - 111 bis boulevard Voltaire.....	BV n° 34
19	Ecole Maternelle FONTAINE - 4 bis rue H.G Fontaine.....	BV n° 35
20	Ecole Maternelle BOKANOWSKI – 20 rue Georges Guynemer...	BV n° 37
21	Ecole Maternelle Pierre BOUDOU – 16 rue Pierre Boudou.....	BV n° 38
22	Ecole Maternelle MICHELET - 155 avenue d'Argenteuil.....	BV n° 41
23	Ecole Elémentaire Elisabeth BADINTER – 9 rue Sarah Bernhardt...	BV n°43
24	Ecole Maternelle REJANE - 4-6 rue de Nanterre.....	BV n° 6
25	Ecole Elémentaire FLACHAT - 48 rue Chanzy.....	BV n° 15
26	Ecole Elémentaire FLACHAT - 1 rue Henri Martin.....	BV n° 40
27	Ecole Maternelle FLACHAT - 32 rue Parmentier.....	BV n° 17
28	CENTRE ADMINISTRATIF ET SOCIAL Annexe - 21/23 rue de Belfort (contre les grilles du parc)...	BV n° 16
29	Ecole Maternelle NORMANDIE - 12 rue de Normandie.....	BV n° 4
30	Ecole Maternelle NORMANDIE - 6 rue de Normandie.....	BV n° 5 BV n° 44
31	Ecole Elémentaire Jean d'ORMESSON - 2 rue Chanzy.....	BV n° 18

ASNIERES-SUR-SEINE

LISTE DES EMPLACEMENTS HORS BUREAUX DE VOTE POUR DES PANNEAUX D’AFFICHAGE

- 1 - Médiathèque ALEXANDRE JARDIN – 107, rue Emile Zola.....
- 2 - Centre sportif des COURTILLES – boulevard Pierre de Coubertin (rampe d’accès à la patinoire).....
- 3 - Métro LES COURTILLES – square Chalgrin (angle avenue de la Redoute et Boulevard Pierre de Coubertin).....
- 4 - Square DE LATTRE DE TASSIGNY – rue du Jardin Modèle.....
- 5 - Station de métro GABRIEL PERI – sortie au niveau de la rue Dussau.....
- 6 - Ecole maternelle R.P.C GILBERT – 76, rue du R.P.C Gilbert
- 7 - Station RER C GRESILLONS – Entre la station de bus et le début de la rue Olympes de Gouges.....

- 8 - Square des IMPRESSIONNISTES – rue E. MANET (face au supermarché « *Casino* »).....
- 9 - Place MARIE PICHERI – entrée du square Marguerite Yourcenar.....
- 10 - Centre commercial des MOURINOUX – 85, avenue des Mourinoux.....
- 11 - Avenue de la REDOUTE– Place du marche des 4 Routes.....
- 12 - Place de la REPUBLIQUE – côté rue Emile Zola.....
- 13 - Rue ROBERT DUPONT (aire de jeux).....
- 14 - Place des VICTOIRES – au niveau du n°16.....
- 15 - Place VOLTAIRE – angle du boulevard Voltaire et de la rue Marceau Delorme.....
- 16 - Centre socio culturel YANNICK NOAH – 46, avenue des Grésillons.....

- 17 - Grande Rue CHARLES DE GAULLE – au niveau du n°20.....
- 18 - Square SILVAIN – rue Parmentier.....

LISTE DES EMBLEMES D'AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE BAGNEUX

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l'affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	Ancienne Mairie	1 rue de la Mairie (BV N°1 et 22)
02	G. Scolaire M. Thorez	41 av Albert Petit (BV N°2)
03	G. Scolaire A. PETIT	17 rue Pablo Neruda (BV N°3)
04	Ecole Paul Langevin	5 rue Louis Charles Boileau (BV N°4-5)
05	G. Scolaire H. WALLON	72 av, Jean-Marin-Naudin (BV N°7-10-11)
06	G. Scolaire J. CURIE	59 rue de Verdun (BV N°6-8-9-12-13)
07	Ecole Maternelle H. BARBUSSE	Av. L. Pasteur (BV N°14)
08	Collège H. BARBUSSE	69 ter av. A. PETIT (BV N°15-16)
09	G. Scolaire P.V.COUTURIER	26 av. P. Vaillant Couturier (BV N°17-18)
10	G. Scolaire P. ELUARD	1 Mail des Tertres - face au gymnase (BV N°19-20)
11	G. Scolaire M. CACHIN	4 Mail des Cuverons (BV N°21)

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Avenue Henri Ravera face Villa Auboin
02		Angle Avenue Henri Ravera / Rue de Kirovakan
03		Angle avenue Aristide Briand / rue des Blains (face RER)
04		Place de la Fontaine Gueffier
05		Rue du Docteur Schweitzer
06		Angle de l'avenue Louis Pasteur et de la rue de Verdun

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	3-4	7, rue Félix-Braquet (Centre Charlemagne)
02	1-2	3, rue Félix-Braquet
03	6	62, rue Paul-Déroulède
04	5	23, rue Charles-Duflos
05	16	Esplanade Dolto (près de l’école F. Dolto, 104, rue Henry-Litolff)
06	7-8	67, rue Charles-Chefson
07	10	108-110, rue Charles-Chefson
08	11-12	136, rue de l’Abbé-Glaz
09	13-14	29, rue Gramme
10	17	Esplanade de l’école La Cigogne (11, rue du Moulin-Bailly)
11	18	Esplanade Vigny (2, allée Marc-Birkigt)
12	15	110, rue Pierre-Joigneaux
13	9	Allée de la Croix du Sud

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		7, avenue Chevreul
02		70, rue Charles-Duflos
03		Rue du Général Leclerc (entre la Grande Gare SNCF la Petite Gare)
04		239, avenue d’Argenteuil

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	01, 18, 19, 40, 41	26 avenue André Morizet (Hôtel de ville)
02	03	26 rue de la Belle Feuille (École)
03	02, 04, 05	2 rue Maître Jacques (École)
04	06, 07, 16, 17	92 rue Denfert Rochereau (École)
05	08, 09, 10, 11	52 rue Escudier (École)
06	12, 13, 38, 39	24 rue Fessart (École)
07	14, 15	40 rue Denfert Rochereau (Gymnase)
08	20, 21, 22, 23, 69	9 rue Paul Bert (Gymnase)
09	24	210 rue Galliéni (École)
10	25, 26, 27, 28, 29	34 bis/36 rue de Sèvres (École)
11	30, 32, 33	29 bis rue de Silly (École)
12	31	109 rue d'Aguesseau (École)
13	34	rue Petibon (Maison Waleska)
14	35, 37	31 rue Saint Denis (École)
15	36	48 rue des Abondances (École)
16	42, 43	Passage 11 rue de Clamart (Gymnase)
17	44	64 rue de la Saussière
18	45, 46, 47, 48	85/87 rue Thiers (École)
19	49	12/14 rue du Dôme (École)
20	50, 51	16 rue des Peupliers (École)
21	52, 53, 54	85/87 rue du Point du Jour (École)
22	55, 56	30 rue de Seine
23	57, 58	16 avenue Pierre Grenier (École)
24	64, 65	28-30 rue Yves Kermen (École)
25	62, 63	1384 rue du Vieux de Pont de Sèvres (École)
26	60, 61	72 allée du Forum (École)
27	59, 66	12/14 Traverse Jules Guesde (École)
28	67, 68, 70	20 rue Robert Doisneau (École)

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Situation	Adresse
01	Square Rhin et Danube	Angle avenue André Morizet et rue de Sèvres
02	Square des Frères Farman	71 rue de Silly
03	Trottoir	Angle rue de Bellevue et avenue du Maréchal Juin
04	Parc des glaciers	rue de Meudon
05	Marché Billancourt	square Henri Barbusse
06	Avenue Lefauchaux	à l'entrée de l'avenue côté cours de l'île Seguin
07	Trottoir	entre le 49 et le 51 route de la Reine
08	Place	Grand place, le long de la grille du parking
09	Trottoir	58 avenue Edouard Vaillant
10	Entre la mairie et le centre commercial	Le long de la rue Galliéni
11	Trottoir	92/94 rue Gabriel et Charles Voisin (École)

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE ...BOURG-LA-REINE.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1 et 3	53 boulevard du Maréchal Joffre
02	2	6 boulevard Carnot
03	4	63 boulevard du Maréchal Joffre
04	5	12 rue de la Sarrazine
05	6 et 7	20-22 rue Jean-Roger Thorelle
06	8 et 9	32 rue Jean-Roger Thorelle
07	10	18 boulevard Carnot
08	11	22 rue de la Villa Flamande
09	12	13 rue de la Fontaine Grelot
10	13	33 avenue du Petit Chambord
11	14	112 avenue du Général Leclerc
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	X	Face au 25 rue Charpentier, côté stade
02	X	1 avenue du Château
03	X	11 avenue Aristide Briand
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		

**COMMUNE DE
CHATENAY MALABRY**

**12 EMBLEMENTS RESERVES
A L’AFFICHAGE ELECTORAL**

N°	N° DE BV		
1	1	HOTEL DE VILLE	26 rue du Docteur le Savoureux
2	2, 4 et 17	ECOLE P. BROSSOLETTE	59-63 rue Jean Longuet
3	3	GYMNASE BROSSOLETTE	rue du Général de Gaulle
4	5,6 et 19	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	164 rue de la Division Leclerc
5	7	ECOLE THOMAS MASARYK MATERNELLE	4 rue Marie Bonneval
6	8	CRECHE MAGDELEINE RENDU	10 place François Simiand
7	9	ECOLE LEONARD DE VINCI	avenue Léonard de Vinci
8	10 et 11	ECOLE JEAN JAURES	444 avenue de la Division Leclerc
9	12, 13 et 14	ECOLE JULES VERNE	Place de l’Enfance
10	15	COLLEGE P. BROSSOLETTE	57 rue Jean Longuet
11	16	ECOLE LES MOUILLEBOEUFs	4/12 rue Gustave Robin
12	18	CENTRE DE LOISIRS SUZANNE BUISSON	rue Saint-Exupéry

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DECHATILLON.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l'affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1 et 15	Théâtre de CHATILLON - 3 rue Sadi-Carnot
02	17	Ecole Maternelle du Parc - 13 bis rue de Bagnoux
03	03	Centre Jacques Prévert - 21 rue Gabriel Péri
04	04	Ecole Maternelle Guy Lussac - 20 rue Guy Lussac
05	05	Ecole Maternelle Jean Jaurès - 62 rue Jean Jaurès
06	06 et 07	Ecole Marcel Doret - 41 avenue de la Paix
07	08	Ecole Joliot Curie - 59 avenue Marcelin Berthelot
08	14	Maternelle Joliot Curie - 6 rue Jean Mermoz
09	13	Ecole Joliot Curie - 3 rue Guynemer
10	09	Maison des Enfants - 34 rue Guy Moquet
11	10	Maternelle Arc en Ciel - Gallée Vauban
12	11 et 12	Ecole Gangevin Wallon - 8 rue Henri Catinot
13	16 et 19	Maternelle des Sablons - rue du Panorama
14	02	Parc Municipal - 13 rue de Bagnoux
15	18	Ecole Gambetta - 19 rue Gambetta
16	20 et 21	Espace Maison Blanche - 2 avenue Saint-Eupéray
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Square Jean Moulin - 20 avenue de Paris
02		Mairie - 1 place de la Libération
03		Eglise Rouge - 1 à 9 avenue de la Paix
04		Compagnie des eaux - 1 avenue de la Division Leclerc
05		
06		
07		
08		
09		
10		



06 MARS 2019

LISTE DES EMBLEMES D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE CHAVILLE

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Hôtel de ville, 1456, avenue Roger Salengro
02	2/3	Groupe Scolaire Ferdinand Buisson, 325, avenue Roger Salengro
03	3	Atrium de Chaville, 3, Parvis Robert Schuman
04	4	à la hauteur du 1, rue du Gros-Chêne
05	5/12	Parvis des Ecoles
06	6	Collège Jean Moulin, 39, Avenue de la Résistance
07	7	Ecole Maternelle » Le Muguet », façade Anatole France
08	8/13	Groupe Scolaire « Anatole France », 3, rue Saint Paul
09	9	Club House « Colette Besson », 2, rue Jean Jaurès
10	10	Ecole maternelle « Les Jacinthes », 47, Avenue de la Résistance
11	11	Maison de la Jeunesse et de l’enfance
12	12	MJC – 25 de la Vallée

N°	Adresse
01	Pointe de Chaville, angle Pavé des Gardes
02	A la hauteur du N°31, rue Anatole France
03	Rue de la Brise, entre l’ouvrage S.C.N.F., et la rue de la Chalandie,
04	Avenue Sainte Adélaïde (angle rue Charles Alby),
05	Angle des rues Albert Perdreaux et d’Ursine

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DECLAMART.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1, 2 et 3	Place Hunebelle (devant salle des Fêtes)
02	4	7, rue Gathelot
03	5 et 35	11, Mail des Hauts Jardins
04	6, 7, 8 et 9	24 rue des Closiaux
05	10, 11 et 12	Rue Jules Ferry
06	13	154, avenue Jean Jaurès
07	14	216, avenue Jean Jaurès
08	15	Rue Condorcet
09	16	Petit Sentier des Rochers
10	17 et 18	43, rue d’Estienne d’Orves
11	19	70, rue d’Estienne d’Orves
12	20	97, rue de Fleury
13	21, 22 et 23	18-20 rue du Parc
14	24 et 25	7, rue de Vendée
15	26 et 27	9, rue de Bretagne
16	28 et 29	44, route du Pavé Blanc
17	30, 31, 32 et 33	Allée du Gymnase (rue de la Bourcillière)
18	34	Place Hunebelle (devant la Maison des Sports)

EMPLACEMENT DES PANNEAUX D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE CLICHY LA GARENNE

A – PANNEAUX OBLIGATOIRES

N°	Bureaux	Lieux	Adresses
1	1 et 30	Mairie de Clichy	80 boulevard Jean Jaurès
2	2	Gymnase Henri Barbusse	111 rue Henri Barbusse
3	3 et 20	Ecole Jules Ferry mixte A	7 rue Dagobert
4	4 et 6	Maternelle Mendès France	53 rue Gaston Paymal
5	05	Ecole Jules Ferry mixte B	2 bis rue Dagobert
6	07	Ecole Léopold Sedar Senghor	17 rue Palloy
7	08	Espace Henry Miller	3 rue du Docteur Calmette
8	09	Ecole Victor Hugo mixte B	6 rue Foucault
9	10 et 13	Ecole Victor Hugo mixte A	2 rue Foucault
10	11	Ecole Maternelle Victor Hugo	9 rue Foucault
11	12	Foyer Gaston Roche	8 rue Marie et Pierre Curie
12	14	Ecole Maternelle Condorcet	18-20 rue de Belfort
13	15	Maison des associations	80 boulevard du général Leclerc
14	16	Ecole Maternelle Jean Jaurès	5 rue René Vézuel
15	17 et 18	Ecole Jean Jaurès	14 rue Alexandre Antonini
16	19	Pavillon Vendôme	7 rue du Landy
17	21 et 22	Ecole Primaire Aragon	9 rue Willy Brandt
18	23	Centre de loisirs les petits acrobates	3 rue Georges Seurat
19	24 et 25	Maternelle Annie Fratellini	29 avenue Claude Debussy
20	26	Ecole Pasteur mixte A	4 rue Ferdinand Buisson
21	27	Ecole Pasteur mixte B	2 rue Ferdinand Buisson
22	28 et 29	Ecole Maternelle Prévert	20-22 rue des Cailloux
23	31	Collège Van Gogh	19 rue Gustave Eiffel
24	32	Ecole Maternelle Pasteur	6 rue Ferdinand Buisson
25	33	Ecole Maternelle Fournier	11 rue Fournier

B – PANNEAUX FACULTATIFS

1- Pont de la gare de Clichy-Levallois

LISTE DES EMBLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE COLOMBES

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	A côté de l’Hôtel de ville rue de la liberté
02	2	A côté de l’école Maintenon élémentaire B (ex maternelle) 3 rue des Glycines
03	3	A côté du gymnase de l’école Maintenon élémentaire 42, rue Saint-Denis
04	4 et 5	A côté de l’école Victor Hugo élémentaire- 58 rue des écoles
05	6	Victor Hugo maternelle – 108 rue des Champarons
06	7 et 8	A côté de l’école Hoche élémentaire – 119 rue Hoche
07	9,10 et 11	A côté de l’école Lazare Carnot élémentaire -18 rue des Monts Clairs
08	12	A côté du Tribunal d’Instance – 9 rue Gabriel Péri
09	13	A côté de l’école Léon Bourgeois élémentaire A – 7 rue Léon Bourgeois
10	14 et 15	A côté de l’école Jules Verne maternelle – 189 rue des voies du Bois
11	16	A côté de l’école Anne Franck maternelle – 288, rue d’Estiennes d’Orves
12	17 et 18	A côté de l’école Léon Bourgeois élémentaire B – 3 rue Léon Bourgeois
13	19 et 20	A côté de l’école Denis Papin maternelle – Square Denis Papin
14	21	A côté de l’école Gustave Bienvenu maternelle – 12/16, rue Lazare Carnot
15	22	A côté de l’école Jean-Jacques Rousseau élémentaire – 52, Jean-Jacques Rousseau
16	23	A côté de l’école Jean-Jacques Rousseau maternelle – 65 rue de Solférino
17	24 et 25	A côté de l’école Langevin Wallon maternelle – 29/31, rue Jules Michelet
18	26	A côté de l’école Camille Claudel maternelle – 46, rue Jules Michelet
19	27	A côté de l’école Jean Moulin maternelle – 56/58 rue d’Estienne d’Orves
20	28, 30 et 31	A côté de l’école Henri Martin maternelle et élémentaire – 325/329, rue Gabriel Péri
21	29	A côté de l’école Henri Martin élémentaire – 2 rue Edouard Vaillant
22	32 et 33	A côté de l’école Simone Veil – 1-3 rue Marguerite Youcenar
23	34 et 35	A côté de l’école Tour d’Auvergne maternelle et élémentaire – 10, rue Legnano
24	36 et 37	A côté de l’école Charles Péguy élémentaire B 280, rue du Président Salvador Allende
25	38 et 39	A côté du gymnase de l’école Buffon – 44 rue Buffon
26	40	A côté de l’école Reine Henriette maternelle – 10, rue Gay Lussac
27	41	A côté de l’école Reine Henriette maternelle – 120, rue Saint-Denis
28	42,43 et 44	A côté de l’école Ambroise Paré maternelle et élémentaire – 9/11, rue Youri Gagarine
29	45 et 46	A côté de l’école Marcelin Berthelot élémentaire A et B – 100 boulevard de Valmy
30	47	A côté de l’école Marcelin Berthelot maternelle – 12 rue Alexis Bouvier
31	48	A côté de l’école Charles Perrault maternelle – 169, rue Henri Dunant

N°	Adresse
01	Angle avenue Yvonne Lebreton et boulevard Marceau (marché)
02	Près de la gare de la Garenne-Colombes, rue Pierre Brossolette (côté Voie Ferrée)
03	Place Jean Wiener
04	Entrée de ville avenue Henri Barbusse/avenue Anatole France
05	Près de la Gare du Stade/Square – Place de la Gare
06	Le long du parc caillebotte (face à l’entrée du parking Leclerc)
07	Angle rue de l’égalité et rue Youri Gagarine
08	Près de la Mairie de Quartier 24, place Louis Aragon
09	Avenue de l’Europe à hauteur du marché
10	A côté du n° 559 de la rue Gabriel Péri
11	A côté du Gymnase Ambroise Paré – 140, rue Saint-Denis

**VILLE DE COURBEVOIE
EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
2019**

1) Emplacements obligatoires

1	Ancienne Mairie	Place de l'Hôtel de Ville	Bureaux 1 et 2	3ème circonscription
2	Ecole maternelle La Farandole	2 villa de La Musique	Bureaux 3 et 4	3ème circonscription
3	Ecole maternelle L. H. Allié	25 rue de Colombes	Bureaux 5 et 6	3ème circonscription
4	Ecole Maternelle Aristide Briand	1 bd Aristide Briand	Bureaux 5 et 6	3ème circonscription
5	Gymnase Dallier	10 bd Saint Denis	Bureaux 8	3ème circonscription
6	Ecole maternelle sonia Delaunay	1 rue de la Montagne	Bureau 9	3ème circonscription
7	Ecole élémentaire Marcel Achard	39 rue Victor Hugo	Bureaux 10 et 11	3ème circonscription
8	Ecole élém. Jean de la Fontaine	26 rue Victor Hugo	Bureau 12	3ème circonscription
9	Ecole maternelle St Exupéry	20 bis rue de Bezons	Bureau 18	3ème circonscription
10	Ecole maternelle Mozart	12/14 rue du Gal Audran	Bureau 13	6ème circonscription
11	Ecole élémentaire André Malraux	11 rue Louis Blanc	Bureau 13, 14 et 15	6ème circonscription
12	Gymnase des Renardières	52 rue de Strasbourg	Bureau 15	6ème circonscription
13	Ecole maternelle Jules Verne	26 rue d'Essling	Bureaux 16 et 17	6ème circonscription
14	Ecole élémentaire Guynemer	16/24 rue Carnot	Bureaux 19, 20 et 21	6ème circonscription
15	Maisons des Associations	12 square Henri Regnault	Bureau 22	6ème circonscription
16	Ecole élémentaire Alexandre Dumas	13 rue de Rouen	Bureau 23 et 30	3ème circonscription
17	Ecole élémentaire Pierre de Ronsard	3 chemin Pierre de Ronsard	Bureau 24	3ème circonscription
18	Ecole mixte Rodin	2 allée Auguste Rodin	Bureaux 25 et 26	3ème circonscription
19	Ecole maternelle les Fauvelles	6 chemin des Ecoliers	Bureau 27	3ème circonscription
20	Ecole élémentaire Jean de la Bruyère	8 chemin des Ecoliers	Bureaux 28 et 29	3ème circonscription
21	Ecole maternelle Alfred de Musset	20 bd Mission Marchand	Bureau 30	3ème circonscription
22	Maison des Associations	73 rue Gaultier	Bureau 31	3ème circonscription
23	Ecole maternelle Françoise Dolto	19-25 rue Emile Deschanel (square Normandie)	Bureaux 32 et 33	3ème circonscription
24	Ecole élémentaire Anatole France	70 rue Armand Silvestre	Bureaux 34, 35, 37 et 55	3ème circonscription
25	Ecole élémentaire Logie	12 rue du Cayla	Bureau 36	3ème circonscription
26	Ecole maternelle Théophile Gautier	182 bd Saint Denis	Bureaux 38 et 39	3ème circonscription
27	Ecole maternelle Alphonse Daudet	1/3 rue Fallet	Bureau 40	3ème circonscription
28	Ecole maternelle A. Daudet Annexe	2 rue Fallet	Bureau 41	3ème circonscription
29	Ecole maternelle Watteau	4 rue Adolphe Lalre	Bureau 42	3ème circonscription
30	Ecole mixte Mermoz	321 bd Saint Denis	Bureaux 43 et 44	3ème circonscription
31	Ecole élémentaire Armand Silvestre	186 rue Armand Silvestre	Bureaux 42, 45, 46 et 47	3ème circonscription
32	Annexe Villebois Mareuil	86 rue Armand Silvestre	Bureau 48	3ème circonscription
33	Centre Omnisports Dr J. Blot	21 rue Pierre Brossolette	Bureau 49, 50, 51 et 52	3ème circonscription
34	Ecole élémentaire Lamartine	62 rue Jean Pierre Timbaud	Bureaux 7, 53 et 54	3ème circonscription

2) Emplacements supplémentaires

3ème circonscription

Gare de Bécon-les-Bruyères
Place Jean Mermoz
Début rue Madiraa (face n° 4) - côté gare de Bécon
Boulevard Saint Denis n° 70
Place Charras : Terre plein
Rue de l'Alma : Terre plein Marché
Rue de l'Hôtel de Ville : Face à la Mairie (côté square)
Place des Trois Frères Leboeuf

6ème circonscription

Angle des rues Ségoffin et Aboukir

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE ...FONTENAY-AUX-ROSES.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	Bv1	Ecole élémentaire du Parc - 6 avenue du Parc
02	Bv2	Salle Place de l’Eglise – 3 place de l’Eglise
03	Bv3	Ecole maternelle Jean Macé – 2 avenue Jeanne et Maurice Dolivet
04	Bv4	Accueil de loisirs Pierre Bonnard – 5 rue de l’Avenir
05	Bv5 et Bv6	Ecole maternelle Scarron – allée des Lilas
06	Bv7 et Bv8	Groupe scolaire de la Roue – avenue Gabriel Péri
07	Bv9	Maison de quartier des Paradis – 8/12 rue Paul Verlaine
08	Bv10	Gymnase Jean Fournier – 7 rue des Potiers
09	Bv11	Salle Meyer, Maison de l’Economie et de l’Emploi 23/25 avenue Lombart
10	Bv12	Centre la Fontaine -12/14 rue de la Fontaine
11	Bv13 et Bv14	Groupe scolaire des Ormeaux – 8 rue des Ormeaux (entrée)
12	Bv15	Ecole maternelle des Renards – 26 avenue Raymond Croland
13	Bv16 et Bv17	Groupe scolaire des Pervenches – rue des Pervenches (entre l’entrée maternelle et primaire)
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		

Emplacements <u>FACULTATIFS</u> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Place de la Gare
02		Rue Boucicaut – Parvis de la Mairie
03		Place du Château Sainte-Barbe (devant la médiathèque)
04		Avenue Gabriel Péri (le long de l’Eglise des Blagis)
05		
06		
07		
08		
09		
10		

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE GARCHES

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	Mairie A	Avenue du Maréchal Leclerc, à hauteur du n°2
02	Mairie B	Avenue du Maréchal Leclerc, à hauteur du n°2
03	Maternelle Saint-Exupéry A	Grande Rue, à hauteur du n°22
04	Maternelle Saint-Exupéry B	Grande Rue, à hauteur du n°22
05	Primaire Pasteur A	Rue de Suresnes, à hauteur du n°13
06	Maternelle RAMON A	Rue du Docteur Debat, à hauteur du n°66
07	Centre de Loisirs de la Cité Raymond Poincaré	Angle de l’allée des Haras et de l’allée de la Marche, à hauteur de l’entrée de la Cité Raymond Poincaré
08	Primaire RAMON C	Rue du Docteur Debat, à hauteur du n°66
09	Maternelle RAMON B	Rue du Docteur Debat, à hauteur du n°66
10	Médiathèque Municipale	Grande Rue, face au n°86 (Centre Culturel)
11	Médiathèque Municipale	Grande Rue, face a u n°86 (Centre Culturel)
12	Collège Henri Bergson Gymnase des 4 Vents	A la hauteur du 73 rue du 19 Janvier
13	Primaire Pasteur A	Rue de Suresnes, à hauteur du n°13
14	Collège Henri Bergson Gymnase des 4 Vents	A la hauteur du 73 rue du 19 Janvier

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)

N°	Adresse
01	Place de la Gare, à hauteur du n°160 bld du Général de Gaulle
02	Rue Pasteur, à hauteur du n°21
03	Rue Athime Rue, à l’angle de la rue du 19 Janvier
04	Rue du 19 Janvier, à hauteur du n°60 bis (domaine des 4 Vents)
05	Rue des Suisses, à l’angle de la rue de Buzenval
06	Rue de la Porte Jaune, à l’angle de la rue de Buzenval
07	Rue de la Porte Jaune, à l’angle de la rue du 19 Janvier (parking municipal)
08	Rue de Suresnes, à l’angle de la rue des 4 Vents (cimetière municipal)

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE : GENNEVILLIERS

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	01	177 avenue Gabriel Péri
02	02	13 rue des petites Murailles
03	03 & 04	15 rue des Petites Murailles
04	05	Rue de la Couture d’Auxerre devant l’école Kergomard
05	06	27 rue de la Couture d’Auxerre
06	07 & 08	Rue de la Couture d’Auxerre
07	09	1 rue pasteur
08	10&11	22 rue Julien Mocquard
09	12	21/23 rue Victor Hugo
10	13	Angle des rues du 19 mars 1962 et P.V Couturier (Côté impair)
11	14	Angle des rues du 19 mars 1962 et P.V Couturier (Côté pair)
12	15 & 16	62 rue PV Couturier
13	17 & 19	81 rue Henri Barbusse
14	18	13/15 rue Emile Zola
15	20	9 boulevard JJ Rousseau
16	21	14 rue Jean Perrin
17	22	Voie de desserte, le long du stade Lilian Turam
18	23	8 rue Jean Perrin
19	24 & 25	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker
20		
21		
22		
23		
24		
25		

Emplacements <u>FACULTATIFS</u> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Angle de la rue Imola et Bergkamen
02		32-34 avenue Chandon
03		2 rue de la Baneza
04		Place Indira Gandhi
05		Rue Jules Dumien
06		36 rue du Puits Guyon
07		Angle bld Calmel et rue de la Couture d’Auxerre
08		9 à 13 rue Marcel Lamour
09		Rue de la Libération
10		Face rue Jack London
11		Rue Roger Martin du Gard, face rue Jules Valles
12		Place Jean Grandel
13		Rue Pierre Timbaud

ISSY-LES-MOULINEAUX

Affichage	Adresse	Lieu de vote	N° bureau de vote
1	47 rue du Général Leclerc	Centre administratif municipal	1
2	25 avenue Victor Cresson	Palais des arts et des congrès d'Issy	2
			3
			32
3	60 rue du Général Leclerc	Espace Andrée Chedid	31
4	15 rue Diderot	Espace jeunes Anne Frank	4
5	4 rue du Général Leclerc	Espace Savary	5
6	1 rue Maurice Champeau	Ecole élémentaire Voltaire	6
			40
7	12 rue Eliane Jeannin-Garreau	Ecole Saint-Exupéry	7
8	23 rue Ernest Renan	Ecole maternelle Renan	8
			9
9	16 rue de l'Abbé Derry	Maison des Hauts d'Issy	10
			34
10	17 rue de l'Abbé Derry	Ecole élémentaire La Fontaine	11
11	2/4 allée Lucie Aubrac	Ecole Justin Oudin	12
			13
12	1 boulevard Rodin	Ecole maternelle Anatole France	15
			16
13	3 rue des Acacias	Ecole maternelle Claude Boujon	17
14	3 rue Jules Ferry	Ecole élémentaire Jules Ferry	18
			19
			37

ISSY-LES-MOULINEAUX

15	237 rue Jean-Jacques Rousseau	Gymnase Jacques Goddet	20
			21
16	18/20 rue de Meudon	Ecole maternelle Les Ponceaux	22
			23
17	26 avenue Jean Monnet	Ecole élémentaire Saint-Germain	24
18	38 bis rue d'Erevan	Ecole élémentaire Les Epinettes	27
			25
19	7 rue Honoré Fragonard	Ecole maternelle Les Epinettes	26
20	18 rue Paul Bert	Ecole maternelle Paul Bert	28
21	31 rue du Docteur Lombard	Ecole Les Ajoncs	38
			43
22	53/55 rue Pierre Poli	Ecole maternelle Chabanne	30
23	21 villa Marguerite	Ecole maternelle Les Varennes	33
24	rue Rabelais	Gymnase Alain Mimoun	14
			35
25	26 rue Jacques-Henri Lartigue	Ecole Robert Doisneau	36
26	13 rue Jules Ferry	Ecole maternelle Jules Ferry	39
27	12/14 Cours Saint Vincent	Ecole du Colombier	29
			44
28	19 rue Vaudétard	Ecole Marie Marvingt	41
29	23 rue Eugène Atget	Ecole Le Petit Train Vert	42
30	34/36 rue du Docteur Zamenhoff	Ecole Louise Michel	45
			46
31	40 rue de Champ Chardon	Ecole des Chartreux	47

ISSY-LES-MOULINEAUX

1	Rue du Docteur Lombard	Panneau d'affichage information FACULTATIF
2	Rue Fouchet-Lepelletier	Panneau d'affichage information FACULTATIF

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE LA GARENNE-COLOMBES

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Mairie – Salle des mariages 68 boulevard de La République
02	2	Maternelle Voltaire – 44 rue de l’Aigle
03	3	Elémentaire Voltaire – 39 rue Sartoris
04	4	Collège des Vallées – 103 avenue du Général de Gaulle
05	5	Foyer des Arts et Loisirs – 12 avenue Foch
06	6	Elémentaire Jean Jerphanion – 38 rue de Plaisance
07	7	Foyer des Anciens Garennois Bohn-Cantin – 9 rue Gabriel Peri
08	8	Elémentaire Ernest-Renan – 24 avenue Conté
09	9	Maternelle René Guest – 6 rue des Champs Philippe
10	10	Mairie – salle annexe 68 boulevard de La République
11	11	Théâtre de La Garenne – 22 avenue de Verdun
12	12	Maternelle Ernest Renan – 16 rue Fernand Drouilly
13	13	Elémentaire Sagot Voltaire – 39 rue Sartoris
14	14	Elémentaire André Marsault – 48 rue du Moulin Bailly
15	15	Ecole sainte Geneviève – 25 rue d’Estiennes d’Orves
16	16	Foyer des associations Patriotiques – 23 rue du Château

Emplacements <u>FACULTATIFS</u> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Place de la gare de La Garenne-Colombes
02		Place de La Colonne
03		Avenue Foch (Angle du Général de Gaulle)
04		1-3 boulevard de la République
05		Place de Gare des Vallées
06		Rue de Chateaudun, face à la médiathèque
07		Place du 8 mai 45 (devant le N°1 de la résidence des Sycomores sur le trottoir)
08		Avenue du Général Leclerc (entre le pont de la Puce et l’allée Saint Hubert)
09		Place du 11 novembre 1918 (Clôture entrée principale)
10		Place de Belgique, devant le lycée la Tournelle
11		Avenue Joffre – n°37-39 sur le trottoir
12		Boulevard National devant PSA
13		Rue Veuve Lacroix (place à l’angle de la rue des Murgers)

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE : LE PLESSIS-ROBINSON

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse (emplacements des panneaux)
01	Ecole Anatole France-Atrium	Avenue Charles De Gaulle
02	Gymnase Anatole France	Rue de la Ferme
03	Orangerie	Rue de l’Orangerie
04	Groupe scolaire Louis Hachette/Gymnase	Place des Déportés et internés de la résistance
05 et 18	Espace omnisport	Avenue Edouard Herriot
06 et 19	Groupe scolaire Louis Hachette/Gymnase	Avenue Paul Langevin
07 et 08	Groupe scolaire Joliot Curie	Rue du Docteur Lamaze
09	Moulin Fidel	Rue du Moulin Fidel
10 et 21	Groupe scolaire Henri Wallon	Rue du Capitaine Facq
11	Club Henri Sellier	Rue de Malabry
12	Groupe scolaire François Peatrik	Rue François Peatrik
13	AFPA	Rue de Sceaux
14	Groupe scolaire François Peatrik	Avenue de la Résistance
15 et 16	Groupe scolaire Jean Jaurès	Rue des Suisses
17	Groupe scolaire Louis Pergaud	Rue Louis Pergaud
20	Le club	Rue de la Ferme

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse (emplacements des panneaux)
		Place du 8 mai 1945

Nombre total d’emplacements : 17



VILLE DE LEVALLOIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

30 EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES RÉSERVÉS À L’AFFICHAGE DE LA PROPAGANDE ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU DIMANCHE 26 MAI 2019

1	Hôtel de ville : péristyle côté voltaire
2	Maternelle Pasteur : 2 rue Jacques Mazaud
3 et 4	Élémentaire Françoise Dolto : 7 rue Marius AUFAN
5	Maternelle Charles Perrault : 17 rue Chaptal
6 et 13	Collège Danton : 77 rue Danton
7	Club Ados 2 : 7 rue de l'Aspirant Dargent
8 et 20	Élémentaire Anatole France : 73 rue Marius AUFAN
9	Pavillon des fêtes : place de Verdun
10	Élémentaire Jean de la Fontaine : 53 rue Rivay
11	Club de la Planchette : 105 rue du Président Wilson
12	Centre de Loisirs Jean Jaurès : 130 rue du Président Wilson
14 - 17 et 19	Lycée Léonard de Vinci : 4 avenue Georges Pompidou
15 et 16	Palais des Sports Marcel Cerdan : 141 rue Danton
18	Maternelle Alfred de Musset : 30 rue Ernest Cognacq
21	Conservatoire Maurice Ravel : 33 rue Gabriel Péri
22	Maison de l'Enfance Jules Ferry : 116 rue Louis Rouquier
23 et 37	Maternelle Jules Ferry : 7 rue Jules Ferry
24	Maison de l'Enfance Alsace : 9 rue d'Alsace
25	Résidence Lorraine : 2 rue de Lorraine
26 et 27	Maison de l'Enfance Gustave Eiffel : 12-14 rue de Lorraine
28 et 34	Médiathèque Gustave Eiffel : 111 rue Jean Jaurès
29	Complexe Sportif Louison Bobet : 15 rue Pablo Neruda
30	Centre de Loisirs Maurice Ravel : 25 rue de Lorraine
31	Maternelle Maurice Ravel : 9 Allée Youri Gagarine
32 et 33	Élémentaire Jules Ferry : 5 rue Jules Ferry
35 - 38 et 39	Groupe scolaire Buffon : 45-47 rue Camille Pelletan
36	Centre Culturel l'Escale : 25 rue de la Gare
40	Maternelle Saint-Exupéry : 20 rue Collange
41	Résidence Wilson : 120 rue du Président Wilson
42	Élémentaire Saint-Exupéry : 24 rue Collange

2 EMPLACEMENTS FACULTATIFS

1	Place Georges Pompidou
2	Allée Claude Monet

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 92300 LEVALLOIS
TÉLÉPHONE : 01.49.68.31.14/31.15/30.53 - TÉLÉCOPIE : 01.47.31.77.27
elections@ville-levallois.fr

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DEMALAKOFF

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Ecole Jean Jaurès 13, avenue Jules Ferry
02	2	Maison de la Vie Associative 28, rue Victor Hugo
03	3	Centre de Loisirs Primaire 3, rue d’Hébécourt
04	4	Ecole Georges Cogniot 7/17, avenue du Maréchal Leclerc
05	5	Ecole Guy Moquet avenue Maurice Thorez
06	6	Centre Social Prévert 3, rue Gallieni
07	7	Ecole Paul Bert 108, rue Paul Vaillant Couturier
08	8	Ecole Paul Langevin 13, rue André Rivoire
09	9	Ecole Primaire 2, rue Jules Guesde
10	10	Foyer Léon Salagnac 74, rue Jules Guesde
11	11	Hôtel de Ville Passage du NORD
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE MARNES-LA-COQUETTE

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	3 place de la mairie (Devant la mairie)
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		

Emplacements <u>FACULTATIFS</u> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Square des Terrasses (quartier des terrasses)
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		

Ville de Meudon

Canton de Meudon n° 17

<u>SITE</u>	<u>BUREAU</u>	<u>ADRESSE</u>
1	N° 1	Mairie - 6 avenue. Le Corbeiller
	N° 2	Mairie - 6 avenue. Le Corbeiller
2	N° 3	École Jules Ferry - 10 bis avenue Louvois
	N° 4	École Jules Ferry - 10 bis avenue Louvois
3	N° 5	Maternelle du Centre - 12 rue Hérault
	N° 6	Maternelle du Centre - 12 rue Hérault
4	N° 7	Les Sablons - allée du Canada
5	N° 8	École Ferdinand Buisson - 7 Boulevard des Nations Unies
	N° 9	École Ferdinand Buisson - 7 Boulevard des Nations Unies
6	N° 10	Gymnase du Bel Air - 4 rue du Bel Air
	N° 11	Gymnase du Bel Air - 4 rue du Bel Air
7	N° 12	Maternelle des Jardies - 16 rue Lucien Feuchot
8	N° 13	Maternelle Jean de la Fontaine - 21 rue Ernest Renan (impasse)
9	N° 14	École Maritain-Renan - 21 rue Ernest Renan
10	N° 15	Maternelle Charles Desvergues - 5 Boulevard Verd de Saint Julien
11	N° 16	Maternelle Marbeau - 10 rue du Père Brottier
12	N° 17	École Monnet-Debussy - 5 avenue du Mal de Lattre de Tassigny
13	N° 18	Maternelle Ravel - 1 rue Georges Millandy
	N° 23	Maternelle Prévert - 1 rue Georges Millandy
	N° 19	Pôle Intergénération - 2 rue Woluwé Saint Lambert
14	N° 20	Gymnase Pierre et Marie Curie - avenue Henri Dalsème
15	N° 21	Gymnase Pierre et Marie Curie - 6 rue Pierre et Marie Curie
16	N° 22	Maternelle Pierre et Marie Curie - 2 rue Pierre et Marie Curie
17	N° 24	École Auguste Rodin - 14 bis rue Michel Vignaud
	N° 25	École Auguste Rodin - 14 rue Michel Vignaud
18	N° 26	Maternelle Curie Saint Exupéry - 1 rue du Commandant Louis Bouchet
19	N° 27	Centre de Loisirs du Val - rue Victor Dodé
20	N° 28	Maternelle Paul Bert - 26 rue des Marais
21	N° 29	École Pierre Brossolette - 25 avenue Henri IV
	N° 30	Maternelle Charles Perrault - 25 avenue Henri IV
22	N° 31	École du Val - 20 avenue Jean Jaurès
	N° 32	Maternelle du Val - 20 avenue Jean Jaurès

Les emplacements supplémentaires suivants :

PLACE DE LA GARE VAL FLEURY (Place Henri Brousse) - MEUDON

PLACE DE LA GARE MEUDON BELLEVUE (avenue du Général Gallieni) - MEUDON

PLACE DE LA GARE MONTPARNASSE (place du 8 mai 1945) - MEUDON

AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (à proximité du 2) - MEUDON-LA-FORÊT

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DEMONTROUGE.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1, 2	32 avenue de la République
02	3, 4	32 rue Marcellin Berthelot
03	5, 6, 7, 8	Passage Draeger
04	9, 10, 11, 12	57 avenue Henri Ginoux
05	13, 14, 15, 16	87 avenue Aristide Briand
06	17, 18	41 rue Victor Basch
07	19, 20, 21, 22, 23	7 rue Boileau
08	24, 25, 26	103 rue Maurice Arnoux
09	27, 28	146 rue Maurice Arnoux
10	29, 30, 31 ,32	22 rue Arthur Auger
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Rue Maurice Arnoux, le long de la faculté dentaire
02		Avenue de la Marne, face au marché
03		Rue Sylvine Candas, angle de l’avenue Jean Jaurès
04		Place Jules Ferry, le long du square, côté pair et angle avec l’avenue du Fort
05		Rue Hippolyte Mulin, le long du stade Jean Lezer, face à la crèche Hippolyte Mulin
06		Rue du 11 novembre, le long de l’immeuble HLM situé entre les rues Pierre Curie et Pasteur
07		Rue Thailheimer, côté I.M.P.
08		Rue Danton, angle rue Barbès
09		Boulevard du Général de Gaulle, au niveau de la crèche
10		Avenue Marx Dormoy (au N° 202)
11		Rue Amaury Duval, à proximité du Centre municipal de santé, et sur le même trottoir

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE NANTERRE

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse affichage
1	Hôtel de ville-salle des congrès , 88 rue du 8 mai 1945	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l’entrée 88 rue du 8 mai 1945
2	Hôtel de ville-salle des congrès , 88 rue du 8 mai 1945	
3	Ecole maternelle Victor Hugo , 45 rue Victor Hugo	Côté droit 45 rue Victor Hugo
4	Foyer restaurant du square , 6 rue Franklin	Chemin piéton entre square et foyer
5	Maison des associations , 11 rue des anciennes mairies	Entrée du parc rue Maurice Thorez
6	Salle du parc des anciennes mairies , 11 rue des anciennes mairies	Entrée du parc rue des anciennes mairies
7	Ecole élémentaire du Centre , 31 boulevard du Midi	Côté droit 31 boulevard du Midi
8	Ecole élémentaire Henri Wallon B , 3 rue de Zilina	Côté gauche 3 rue de Zilina
9	Ecole élémentaire Henri Wallon A , 3 rue de Zilina	
10	Ecole élémentaire Voltaire A , 39 rue Voltaire	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l’entrée 35 rue Voltaire
11	Ecole élémentaire Voltaire B , 39 rue Voltaire	
12	Salle municipale de l’école Voltaire , 39 rue Voltaire	A droite de l’entrée de la salle 39 rue Voltaire
13	Centre de loisirs rouget de Lisle , 20 rue Rouget de Lisle	Côté gauche 20 rue Rouget de Lisle
14	Ecole élémentaire Joinville , 50 rue Rouget de Lisle	Côté droit 50 rue Rouget de Lisle

15	Ecole élémentaire Balzac , 14 boulevard Balzac	Côté gauche Côté droit
16	Ecole maternelle Balzac , 4 boulevard Balzac	14 boulevard Balzac
17	Salle polyvalente Anatole France , 7 rue Anatole France	En face 7 rue Anatole France
18	Ecole primaire Lucie Aubrac , 1 allée de Savoie	Côté gauche 1 allée de Savoie
19	Ecole élémentaire Paul Langevin , 11 rue Paul Langevin	Côté droit 11 rue Paul Langevin
20	Lycée professionnel Paul Langevin , 9 rue Paul Langevin	Côté gauche 9 rue Paul Langevin
21	Ecole maternelle France Bloch , 52 boulevard National	Côté droit 52 boulevard National
22	Groupe scolaire Abdelmalek Sayad , 56 rue Abdelmalek Sayad	Côté gauche 56 rue Abdelmalek Sayad
23	Ecole élémentaire Jules Ferry A , 1 rue des Chailliers	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à gauche de l'entrée 1 rue des Chailliers
24	Ecole élémentaire Jules Ferry B , 1 rue des Chailliers	
25	Salle de la mairie de quartier du Mont-Valérien , 207 rue Paul Vaillant Couturier	En face 207 rue Paul Vaillant Couturier
26	Collège des Chenevreaux A , 20 rue des Chenevreaux	Une série de panneaux à gauche de l'entrée 20 rue des Chenevreaux
27	Ecole maternelle Jules Ferry , 5 rue des Chailliers	Côté gauche 5 rue des Chailliers
28	Collège des Chenevreaux B , 20 rue des Chenevreaux	Une série à l'entrée du parc des Chenevreaux côté rue de Suresnes
29	Ecole maternelle Romain Rolland , 7 rue Romain Rolland	Côté droit 7 rue Romain Rolland

30	Ecole élémentaire Romain Rolland , 5 rue Romain Rolland	Côté droit 5 rue Romain Rolland
31	Salle de quartier Romain Rolland , 1 rue Romain Rolland	Côté droit 1 rue Romain Rolland
32	Ecole élémentaire Joliot Curie A , 15 rue de la côte des Amandiers	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux sur le parking 15 rue de la côte des Amandiers
33	Ecole élémentaire Joliot Curie B , 15 rue de la côte des Amandiers	
34	Ecole élémentaire Robespierre , 18 allée Fernand Leger	Côté droit 18 allée Fernand Leger
35	Ecole élémentaire Jacques Decour - réfectoire , 2 rue Jacques Decour	Entrée commune pour les 3 postes (BV 35, 36, 45). Une seule série de panneaux à gauche de l'entrée 10 rue des rosiers Entrée commune (bv36et bv45) 2 rue Jacques Decour
36	Ecole élémentaire Jacques Decour A , 2 rue Jacques Decour	
37	Ecole maternelle La Fontaine , 5 rue de l'Agriculture	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l'entrée 5 rue de l'Agriculture
38	Ecole élémentaire La Fontaine , 5 rue de l'Agriculture	
39	Ecole élémentaire des Pâquerettes, 10 rue des Aubépines	Entrée commune pour les 2 postes côté coulée verte, en face Résidence des Lilas. Une seule série de panneaux à droite du portail.
40	Ecole maternelle des Pâquerettes, 10 rue des Aubépines	
41	Ecole primaire Pablo Neruda A , 18 rue Pablo Neruda	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l'entrée 18 rue Pablo Neruda
42	Ecole primaire Pablo Neruda B , 18 rue Pablo Neruda	
43	Ecole primaire Elsa Triolet , 130 rue Salvador Allende	A droite de l'entrée 130 rue Salvador Allende
44	Ecole primaire Pablo Picasso , 75 avenue Pablo Picasso	Allée des trois musiciens

45	Ecole élémentaire Jacques Decour B , 8 rue Jacques Decour	Cf. bv 35 et bv 36
46	Ecole maternelle Maxime Gorki , 14 allée de l'Arlequin	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l'entrée
47	Ecole élémentaire Maxime Gorki , 14 allée de l'Arlequin	14 allée de l'Arlequin
48	Salle de quartier Le Corbusier , 49 esplanade Charles de Gaulle	En face autour partie végétale 49 esplanade Charles de Gaulle

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)

Néant



34
3

31



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

26 mai 2019

Emplacements des panneaux d'affichage

1	Mairie coté gauche - rue Edmond Bloud	Bureau 1 et Bureau 23
2	Ecole des Huissiers - 153 avenue Achille Peretti (trottoir d'en face, sur la place Sainte Foy) <u>affichage recto verso</u>	Bureau 2 et Bureau 31
3	Ecole maternelle Poissonniers entre les n° 5 et 9 – rue des poissonniers	Bureau 3 et Bureau 4
4	CES André Maurois – 43 boulevard d'Argenson	Bureau 5 et Bureau 6
5	Ecoles Saussaye entre les n° 58 et 62 boulevard de la Saussaye	Bureau 7, Bureau 8, Bureau 10, Bureau 11 et Bureau 12
6	Ecole maternelle Gorce Franklin - 73-77 boulevard Georges Seurat	Bureau 9
7	Lycée Pasteur - 21 boulevard d'Inkermann	Bureau 13, Bureau 19, Bureau 20 et Bureau 21
8	Ecole maternelle Michelis - 1 rue Pauline Borghèse	Bureau 16 et Bureau 17
9	Collège Lycée Sainte Croix - 30 avenue du Roule	Bureau 18 et Bureau 26
10	Ecole primaire – 92 avenue Achille Peretti	Bureau 22 et Bureau 30
11	Ecole maternelle Dulud – rue des graviers	Bureau 29 et Bureau 32
12	Ecoles primaires mixte Charcot - 15 / 17 rue de la Ferme	Bureau 37, Bureau 38, Bureau 39 et Bureau 40.
13	Ecole maternelle Charcot - Place de Bagatelle face à la Banque	Bureau 36
14	Lycée de la Folie Saint-James et Collège Théophile Gautier – 37 / 43 rue de Longchamp	Bureau 33 Bureau 34 et Bureau 35
15	Ecole maternelle – 125 avenue Achille Peretti <u>affichage recto verso</u>	Bureau 24
16	Devant la M.J.C. - Place Parmentier	Bureau 25, Bureau 27 et Bureau 28
17	Ecole Sainte Croix – côté impair face au 44 boulevard Victor Hugo <u>affichage recto verso</u>	Bureau 14 et Bureau 15

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ - SERVICE DES ÉLECTIONS

Tél : 01 40 88 89 58 - Fax : 01 40 88 87 39

Hôtel de Ville – 96 avenue Achille Peretti 92522 Neully-sur-Seine Cedex

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE PUTEAUX

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Hôtel de Ville – Hall Administratif – 131 rue de la République
02	2	Hôtel de Ville – Bibliothèque Jean d’ORMESSON – Parvis
03	3	Hôtel de Ville – Salle d’audience du Tribunal d’Instance - Parvis
04	4 et 5	École élémentaire – 128 rue Jean Jaurès
05	6	École Parmentier – 23 rue Auguste Blanche
06	7 et 8	École de la Pyramide – 9/11 rue Francis de Pressensé
07	9	Conservatoire Jean-Baptiste Lully – 5 rue Francis de Pressensé
08	10 et 11	École Maternelle Benoît Malon – 7 et 8 rue Collin
09	12	Espace Jeunes – 5 rue Auguste Blanche
10	13	Arche de Noé – 29 rue Godefroy
11	14 et 15	Maternelle des Deux Coupoles – 19/29 rue Jean-Jaurès
12	16 et 17	École Maternelle de la Rotonde – 10 rue Paul Lafargue / Arago
13	18	Gymnase des Platanes – 43 rue Delarivière Lefoullon
14	19	École élémentaire République – 74 rue de la République
15	20	École Maternelle République – Cours Maréchal Leclerc
16	21 et 22	Maternelle Défense 2000 – 23 rue Louis Pouey
17	23	Maternelle Marius Jacotot – 4 rue Charles Lorilleux
18	24 et 25	Préau et école élémentaire Marius Jacotot – 6 rue Charles Lorilleux
19	26	Palais de la Danse – 10 rue Cartault
20	27 et 28	Maternelle de l’Ancien Couvent – 21 avenue Gutenberg
21	29	Espace Jeunes – 4 rue Marcelin Berthelot
22	30	Maternelle Félix Pyat – 12 rue Félix Pyat
23	31 et 32	École des Bergères – Hall – 29 rue du Moulin
24		École des Bergères – Théâtre – 103 avenue du Général de Gaulle
25		
27		
28		
29		
30		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Les Fontaines – Espace Vert – rue Marcelin Berthelot
02		Parking – Face Résidence des Rosiers – rue des Fontaines
03		Rue de la République / angle rue Bernard Palissy
04		Face Gare de Puteaux
05		Annexe Marius Jacotot – Résidence Lorilleux
06		Face au 2 rue Bellini – Espace Vert
07		Square Léon Blum – Immeuble Le France – Espace Vert
08		Bellerive – 34 quai de Dion Bouton
09		Résidence Rives de Seine – angle rue Parmentier / quai de Dion Bouton
10		Avenue Georges Pompidou
11		Résidence Vieille Église – 56/58 rue Voltaire

AFFICHAGE ELECTORAL RUEIL-MALMAISON

AU 6 mars 2019

RUEIL-MALMAISON

1 – HOTEL DE VILLE (côté bd Foch)
2 - ECOLE JULES FERRY (Place de l'Eglise)
3 – GROUPE SCOLAIRE CAMUS-ANDERSEN (côté Boulevard de l'hôpital Stell)
4 - ECOLE TUCK STELL maternelle (rue André Lachaud)
5 - ECOLE TUCK STELL primaire (rue Prudent Neel)
6 - ECOLE CHARLES PERRAULT (rue Gabriel Fauré)
7 – ECOLE DES TRIANONS (15 rue Cramail)
8 – ECOLE CLAUDE MONET (29 rue Guy de Maupassant)
9 – ECOLE JEAN MOULIN (côté rue des deux gares)
10 - ECOLE DES BONS RAISINS (côté rue des Folies)
11 – ECOLE ROBESPIERRE (Place du 8 mai 1945)
12 – ECOLE GEORGE SAND (côté rue George Sand)
13 – ECOLE GEORGE SAND (côté rue Eugène Labiche)
14 – ECOLE JEAN DE LA FONTAINE (rue F.N. Philibert)
15 – ECOLE PASTEUR (côté rue des 18 Arpents)
16 – ECOLE PASTEUR (côté rue Paul Olivier, grille jardin expérimental)
17 – ECOLE ALPHONSE DAUDET – (Rue Dumouriez, grille square « le verger de Buzenval »)
18 – ECOLE DES BUISSONNETS (côté rue Henri Dunant)
19 – ECOLE DES BUISSONNETS (côté maternelle)
20 – COLLEGE DE LA MALMAISON (Avenue du Château de la Malmaison)
21 – ÉCOLE MALMAISON Primaire (Avenue Napoléon Bonaparte)

21 EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES

RUEIL-MALMAISON

22 – AVENUE DE LA REPUBLIQUE (grille école face square Lagache)
23 – PLACE RICHELIEU
24 –RUE GALLIENI (grille square angle Galliéni et Jourdain)
25 – MARCHÉ DES GODARDES (côté av. Président Pompidou)
26 – RUE CAMILLE SAINT SAENS (contre allée de Colmar / d'Estienne d'Orves) – PLACE BESCHE (angle rue Jean Bourguignon) TRAVAUX
27 – RUE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE (grille I.F.P. face entrée parc de Bois Préau)
28 – AVENUE DE VERSAILLES (crèche Cognacq-Jay)
29– ROUTE DE L'EMPEREUR (grille du Collège Jules VERNES)
30 – PLACE HENRI REGNAULT (Grille du marché)
31– RUE CARREY DE BELLEMARE (à côté de l'école Ch. Péguy)
32 – RUE DES MAZURIERES
33 – CHEMIN DES PINCES VINS (à hauteur de la résid. Des Pincés Vins)
34 – BOULEVARD BELLERIVE (à hauteur du club nautique)

13 EMPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

NOMBRE TOTAL D'EMPLACEMENTS : 34

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE : **SAINT-CLOUD**

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	place Charles de Gaulle (sur les grilles de l’Eglise)
02	2-3-4	Ecole Elémentaire du Centre (4, rue des Ecoles)
03	5	Centre aéré Gounod (9, rue Gounod)
04	10- 11- 12	Ecole Elémentaire Montretout (5, rue René Weill)
05	8-9	Ecole Maternelle Louis Pasteur (8, rue de Garches)
06	13 – 14 – 15 - 16	Ecole Elémentaire du Val d’Or (8, rue Michel Salles)
07	19 - 20 – 21	Ecole Elémentaire Coteaux (41, avenue Bernard Palissy)
08	17 - 18	Ecole Elémentaire Fouilleuse (1, avenue de Fouilleuse)
09	6 - 7	Jardin des Avelines (60, rue Gounod)

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
10		place Santos Dumont (coté gare des Coteaux – sur les grilles)
11		place Henri Chrétien (le long de la crèche « La Farandole »)
12		Monoprix (côté avenue du Maréchal Foch)
13		rue Pozzo di Borgo (sortie gare de Saint-Cloud)
14		Centre Culturel des 3 Pierrots (6-8 rue du Mont-Valérien)
15		boulevard Sénard (le long des grilles du stade des Coteaux)
16		quai Carnot (gare routières/TVS- sur les barrières St-Georges)

**Pôle relation au citoyen
Population et citoyenneté**

Affaire suivie par : Sylvie GOIRAND
Objet : emplacement affichage électoral/ Elections européennes

Le 04 mars 2019,

BUREAU N° 1	en face de l'hôtel de Ville rue Houdan
BUREAUX N° 2 – N° 3 - N° 4 – N° 10	rue Hippolyte Boulogne
BUREAUX N° 5 – N° 11	rue de Penthèvre
BUREAUX N° 6 – N° 7 – N° 13	1 place des Ailantes près de l'entrée des écoles
BUREAUX N° 8 – N° 12	2 allée de Trévisse
BUREAUX N° 9 – N° 14	face au 44/46 avenue de la Gare


Philippe LAURENT
Maire

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE ...SEVRES.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Mairie – 54, Grande Rue
02	16	L’Esc@le – 51, Grande Rue
	2, 12	Ecole Elémentaire Gambetta- Réfectoire 53, Grande Rue
03	3	Ecole Maternelle du Parc Cheviron
		Salle de Restauration - 40, rue du Parc Cheviron
04	4, 5 et 6	Ecole Elémentaire Croix-Bosset - 14, rue Croix-Bosset
		Ecole Maternelle Croix Bosset - 14, rue Croix Bosset
05	7	Villa Beauregard – 69, rue Brancas
06	8	Salle Alphonse Loubat - 9 Grande Rue (8 avenue de la Cristallerie)
07	9, 11	Salle Polyvalente – 11, route de Gallardon
08	10	Ecole Elémentaire des Bruyères – Réfectoire 12, route du Pavé des Gardes
09	14	Stade des Fontaines – 12, rue Albert Dammouse
10	13, 15	Ecole Elémentaire Gambetta B – Hall 2, rue Victor Hugo

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Rue Riocreux (face au N°1)
02		Rue de la Garenne – Route du Pavé des Gardes
03		Place de la Libération

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE SURESNES

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1 - Salle des Fêtes	2 ter du Carnot
02	2 - Ecole Jules Ferry	12 rue Jules Ferry
	3 - Ecole Jules Ferry	12 rue Jules Ferry
03	4 - Ecole Honoré d’Estienne d’Orves	47 rue Carnot
	5 - Ecole Honoré d’Estienne d’Orves	47 rue Carnot
04	6 - Ecole du Parc	36 rue du Docteur Magnan
	7 - Ecole du Parc	36 rue du Docteur Magnan
05	8 - Ecole Maternelle République	7 rue du Chemin Vert
	9 - Ecole Maternelle République	7 rue du Chemin Vert
06	10 - Ecole Marcel Mouloudji	10/12 rue de Sèvres
07	11 - Ecole Maternelle Saint-Exupéry	77 rue de Verdun
08	12 - Ecole Berty Albrecht	86 rue Carnot
	13 - Ecole Berty Albrecht	86 rue Carnot
	14 - Ecole Berty Albrecht	Ecole Berty Albrecht
03	15 - Ecole Honoré d’Estienne d’Orves	47 rue Carnot
09	16 - Ecole Madeleine	Face au 11 rue du Cdt Rivière
	17 - Ecole Madeleine	Face au 11 rue du Cdt Rivière
10	18 - Ecole Robert Pontillon	6 rue du Capitaine Ferber
	19 - Ecole Robert Pontillon	6 rue du Capitaine Ferber
11	20 - Salle Associative des Chênes	Angle rue du Prof. Louis-René Nougier et de la rue des Bas Roger
12	21 - Salle Associative Marcel Legras	Face au 28 rue de la Liberté
13	22 - Ecole de Cottages	32 rue des Cottages
14	23 - Centre de Loisirs Gaston Hénique	6 chemin de la Motte
	24 - Centre de Loisirs Gaston Hénique	6 chemin de la Motte
15	25 - Ecole des Raguidelles (réfectoire)	1 chemin des Roses
	26 - Ecole des Raguidelles (réfectoire)	1 chemin des Roses
16	27 - Ecole Maternelle Edouard Vaillant	10 avenue Edouard Vaillant
17	28 - Ecole Elémentaire Edouard Vaillant	6 avenue Edouard Vaillant
	29 - Ecole Elémentaire Jean Jaurès	6 avenue Edouard Vaillant
18	30 - Ecole Maternelle Wilson	2 av. d’Estournelles de Constant
	31 - Ecole Maternelle Wilson	2 av. d’Estournelles de Constant
	32 - École Maternelle Wilson	2 av. d’Estournelles de Constant

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		23 avenue Georges Pompidou
02		Stade Jean Moulin (Clôture)
03		Parc du Château (Clôture)

ELECTIONS : MAIRIE DE VANVES

EMPLACEMENTS RESERVES A L'AFFICHAGE ELECTORAL

- **CEUX ETABLIS PRES DES BUREAUX DE VOTE**

- 1er- MAIRIE 23, rue Mary Besseyre (grille du square)
- 2ème- COLLEGE SAINT EXUPERY 55/57, rue Sadi Carnot
- 3ème - GROUPE SCOLAIRE GAMBETTA 5/9, rue Gambetta
- 4ème- CENTRE DE LOISIRS ELEMENTAIRES Jacques CABOURG 36, rue Antoine Fratacci
- 5ème - LYCEE PROFESSIONNEL 25, rue Louis Dardenne
- 6ème - GROUPE SCOLAIRE DU PARC 8, rue Falret
- 7ème - GROUPE SCOLAIRE LARMEROUX 6, rue Larmeroux (grille)
- 8ème - ECOLE MATERNELLE Claude LEMEL, 18 rue de Châtillon
- 9ème - GROUPE SCOLAIRE Max FOURESTIER 11/17, rue Auguste Comte
- 10ème - GROUPE SCOLAIRE MARCEAU 20, rue Marceau (grille)
- 11^{ème}- Salle Gérard-Antoine ORILLARD, 16 rue Michel Ange (angle rue Jean Jaurès et rue Michel Ange)

- **EMPLACEMENTS SPECIAUX (en dehors de ceux établis près des bureaux de vote)**

- 12ème - Rue du Quatre Septembre au carrefour des rues Jullien et Gabrielle d'Estrées (côté pair)
- 13ème - Carrefour de l'Insurrection
- 14ème - 39, rue Jean-Baptiste Potin (entrée du stade municipal)
- 15ème - Carrefour boulevard du Lycée/avenue du Général de Gaulle
- 16ème - 22/24, rue Larmeroux
- 17ème – Carrefour du 8 mai 1945 (angle rue Jean Jaurès et Sadi Carnot)

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE VAUCRESSON

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1-2	Avenue Jean-Salmon-Legagneur (entrée nord)
02	3	1 rue de l’Eglise
03	4	15 allée des Grandes Fermes
04	5	Allée du Collège
05	6	3 rue Victor Duret
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Emplacements <u>FACULTATIFS</u> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		12 boulevard de Jardy
02		Boulevard de la République – angle rue Emile Testu
03		Avenue de Villepreux – angle avenue Foch
04		Place de l’Eglise – angle rue de la Feuillaume
05		Rue de Cazes (face Super U)
06		129-131 avenue de la Celle Saint-Cloud
07		Place du général Leclerc (côté CRS)
08		Boulevard de la République (square de la Croix Blanche)
09		
10		

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE VILLE-D’AVRAY.....

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1 à 9	15 rue de la Ronce
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		200 à 214 rue de Versailles
02		Face au 1 rue de Marnes
03		Du 8 au 12 rue de Marnes
04		12 rue de Sèvres
05		
06		
07		
08		
09		
10		

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Mairie, devant la façade ouest
02	2	Avenue de Verdun, devant le Centre Administratif
03	3	Espace Pierre Brossolette, 3 rue Pierre Brossolette
04	4 et 5	Groupe Scolaire Fond de la Noue, devant le pavillon du gardien
05	6,7 et 14	Groupe Scolaire Coubertin, à l’entrée du Groupe Scolaire
06	8 et 9	Groupe Scolaire Jean Moulin, devant la maternelle Jean Moulin
07	10	Groupe Scolaire Jean Moulin, devant l’école primaire Jean Moulin A
08	11	Centre Municipal de Loisirs, 74 rue de la Fosse aux Astres
09	12	Ecole Sonia Delaunay, rue Paul Signac
10	13	Ecole maternelle Jean Jaurès, avenue Jean Jaurès
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		

Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Quai Sisley, devant le n°15
02		Boulevard Charles de Gaulle, devant le n°37
03		Avenue de la Paix, angle de l’avenue de Verdun
04		Rue du Haut de la Noue, devant le n°1
05		Parc des Chanteraines, avenue du Ponant, à hauteur du n°1 de la rue Paul Signac
06		Parking Villerenne : carrefour avenue du Ponant et rue Madame de Nanteuil
07		Passage des écoles, Boulevard Gallieni
08		Angle Boulevard Charles de Gaulle et mail Marie Curie, à hauteur du Centre socio-culturel « Le Nouveau Monde »
09		
10		